

## **Article 1 : Règlement intérieur**

Procéder à une inscription vaut l'acceptation du règlement intérieur. Le présent règlement est révisable chaque année.

## **Article 2 : Cours, inscription, paiement**

Tout stage commencé est intégralement dû, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées. Les cours sont payables par chèque ou espèces en une fois.

## **Article 3 : Tenue règlementaire obligatoire**

Les élèves doivent adopter une tenue règlementaire conforme aux indications des professeurs des disciplines choisies. Pour la danse classique, les élèves doivent se présenter avec un chignon, pour le reste, une simple queue de cheval est suffisante. Le port de bijoux et montre est interdit pendant les cours. En cas de perte ou de vol, l'Académie ne pourra être tenue responsable.

## **Article 4 : Présence et absence**

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail. Toute absence prévisible devra impérativement être signalée le plus tôt possible. Le professeur est civilement responsable des élèves pendant la durée des cours et des répétitions. Les élèves doivent arriver entre 10 et 15 minutes avant le début du cours et doivent quitter le vestiaire au plus tard 15 minutes après la fin du cours. En dehors de ce créneau, le professeur n'est pas responsable des élèves.

## **Article 5 : Consignes pendant les cours**

Les élèves doivent évidemment se comporter avec respect envers leurs professeurs, les membres de l'équipe et les autres élèves. Les parents ou accompagnants ne sont pas autorisés à assister aux cours. Les familles pourront rencontrer les professeurs en dehors des heures de cours.

## **Article 6 : Spectacle**

Dans la mesure du possible, à la fin des stages, un petit spectacle est organisé afin de montrer aux parents ce qui a été produit avec les élèves. Si cette représentation devait être annulée, nous ne pourrions en aucun cas procéder à un remboursement partiel ou complet du stage. Nous ferions notre possible pour réunir des captures de photographies et de vidéos à vous fournir afin que les familles puissent prendre connaissance d'une partie des cours.